

Nice, le 1 juillet 2018– Communiqué de presse

La directive européenne sur les droits d'auteurs : appel à sauver l'accès ouvert aux données et aux publications

La Confédération des Jeunes Chercheurs (CJC), principale représentante des doctorant-es et jeunes docteur-es en France¹, appelle les députés français au parlement européen à voter **non** aux amendements des articles 3, 11 et 13 de la **directive européenne sur les droits d'auteurs**². En effet, ces amendements mettent en péril l'ouverture de l'environnement européen de la recherche et portent atteinte aux fondements du projet cadre européen pour la recherche « Horizon Europe » reposant sur les trois piliers : science ouverte, innovation ouverte, et ouverture sur le monde³.

L'amendement de l'article 3 restreindrait les possibilités de fouille de données et de textes (*text and data mining*) aux organismes de recherche ce qui exclurait toute collaboration scientifique citoyenne, des chercheur-es hors milieu académique ainsi que des TPE/PME⁴.

L'amendement de l'article 11 élargirait les droits des maisons d'édition au détriment de ceux des auteur-es entravant ainsi la libre circulation de l'information. De plus, l'exception faite aux chercheur-es, tant au niveau des liens hypertextes que des publications scientifiques, reste insatisfaisante au regard de la communauté scientifique qui verrait son accès à l'information restreint et les coûts augmentés⁵.

Quant au système de filtrage introduit par l'article 13, il pourrait engendrer un blocage excessif voire une censure due à l'utilisation d'algorithmes draconiens⁶. L'ambiguïté du texte pourrait également restreindre l'accès aux données de recherche et publications dans les dépôts en ligne (*repositories*) et ainsi menacer l'avenir du « *European Open Science Cloud* » qui ferait face à des coûts opérationnels et financiers conséquents⁷.

Par conséquent, les député-es français au parlement européen sont vivement appelés à rejeter ces propositions et d'entamer un dialogue avec les différentes parties prenantes pour élaborer une législation plus juste pour l'ensemble des citoyens et citoyennes.

¹<http://cj.c.jeunes-chercheurs.org/>

²<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-%2f%2fEP%2f%2fNONSGML%2bREPOR%2bA8-2018-0245%2b0%2bDOC%2bPDF%2bV0%2f%2fEN>

³https://ec.europa.eu/info/designing-next-research-and-innovation-framework-programme/what-shapes-next-framework-programme_en

⁴<http://www.eua.be/Libraries/publications-homepage-list/eua-statement-on-ec-proposal-for-a-copyright-directive.pdf?sfvrsn=0>

⁵https://www.create.ac.uk/wp-content/uploads/2017/02/OpenLetter_EU_Copyright_Reform_24_02_2017.pdf

⁶ https://www.laquadrature.net/fr/copyright_plateforme

⁷ <https://ec.europa.eu/research/openscience/index.cfm?pg=open-science-cloud#>

Confédération des Jeunes Chercheurs

Formulaire de contact presse sur <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/presentation/presse/>.

La CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) est une association de loi 1901, nationale et pluridisciplinaire. Elle regroupe une quarantaine d'associations de doctorant-e-s et de docteur-e-s en emploi non permanent, bénévolement impliqués dans la valorisation du doctorat et sa reconnaissance en tant qu'expérience professionnelle. Au niveau national, de par son expertise sur le doctorat, elle est une interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche...) et de toute structure souhaitant échanger sur le sujet (associations, entreprises, syndicats...). Au niveau européen, elle participe à la réflexion sur le doctorat et les jeunes chercheur-es par l'intermédiaire de la fédération d'associations EURODOC, dont elle est membre fondatrice.

Contact presse : Quentin Rodriguez
presse@cjc.jeunes-chercheurs.org

Confédération des Jeunes Chercheurs
Campus des Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine
75 006 Paris